



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

SECTION : FOOTBALL (MIXTE)

PROJET PÉDAGOGIQUE



DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

Dossier suivi
par :
Le Principal

☎ 02 96 84 01
84

e-mail :
Ce.0220038x
@ac-rennes.fr

✉ Place
Chateaubriand
BP 38
22130
PLANCOET



Élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} du collège Chateaubriand – Année 2022/2023

PRÉAMBULE

Le collège Chateaubriand est un établissement public local d'enseignement sans internat localisée sur la ville de Plancoët.

S'appuyant sur sa riche expérience avec l'existence d'une section sportive football mixte labellisée par l'Académie de Rennes depuis 2009, le collège, avec le collège de l'Immaculée Conception de Créhen, souhaite poursuivre sa politique volontariste afin de promouvoir la pratique sportive auprès des élèves.

En effet, ancré dans un territoire rural marqué par de nombreuses difficultés dans l'accès aux activités sportives pour les élèves (éloignement géographique, coût des activités, ...), le collège veut continuer à développer la diversité des parcours proposés à l'ensemble de ses élèves, notamment les plus fragiles.

C'est dans cet état d'esprit que le collège souhaite le renouvellement, à la rentrée scolaire 2023 de cette section sportive mixte en partenariat avec le district de football des Côtes d'Armor, et la Fédération Française de Football. Ce partenariat doit continuer à contribuer à la dynamisation du tissu sportif local.

Cette section sportive football, intégrée à l'offre de formation du collège, concourra de nouveau aux objectifs du projet d'établissement et aux orientations nationales. Les finalités, objectifs et valeurs du projet pédagogique de cette section sportive sont en cohérence avec la circulaire du 10 Avril 2020 qui régit son fonctionnement, mais aussi en adéquation avec les projets d'établissement, d'Education Physique et sportive et de l'association sportive du collège.

Pour les élèves retenus, l'objectif est de leur permettre de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans le Football, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver ces élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés.

De ce fait, le suivi scolaire des élèves concernés est une priorité nécessitant un lien régulier entre l'éducateur diplômé qui a en charge la section, le référent et les équipes pédagogiques et éducatives du collège. Pour y parvenir, un contrat est d'ailleurs établi entre tous les acteurs dans le cadre d'un triple projet : scolaire, éducatif et sportif. Cela est essentiel pour la réussite de la scolarité et du projet d'orientation de chaque élève et participe ainsi à son épanouissement.

In fine, sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau, cette section doit les aider à atteindre un bon niveau de pratique sportive en se perfectionnant dans l'activité sur les aspects athlétiques, techniques, tactiques, mentaux et de l'hygiène de vie. Il s'agit également de les former à devenir des futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants responsables.

LES FINALITES et VALEURS

Le sport est reconnu comme un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué.

Les finalités de la section sportive au regard des caractéristiques du collège Chateaubriand, de son public scolaire et de son environnement se déclinent autour de trois axes :

- Responsabilité et Initiatives
- Apprendre à vivre ensemble
- Contribuer à l'éducation à la santé

Responsabilités et Initiatives

Donner les moyens et les outils à chaque élève de la section sportive de prendre des initiatives comme joueur ou comme jeune officiel. Pour cela il s'agit de construire une palette de fondamentaux individuels mais aussi d'être en mesure de s'inscrire dans un cadre collectif (respect des consignes collectives, connaissances du règlement...). Les élèves de la section sont formés à différents rôles :

- ✓ Joueurs avec des rôles précis à tenir,
- ✓ Jeunes officiels à la table de marque ou sur le terrain comme arbitre,
- ✓ Dirigeants pour accompagner les équipes, être responsable du matériel...,
- ✓ Aide-coach lors des entraînements voire pour certains lors de rencontres officielles avec les plus jeunes
- ✓ Accompagnement à la journée de détection des futurs 6èmes.

Apprendre à Vivre Ensemble

La notion du vivre ensemble est étroitement liée à l'éducation aux différences. Nous déclinons notre approche en trois points :

- ✓ Confrontation aux différences : les élèves de la section sportive seront répartis sur les 4 niveaux de classe. Ils feront partis de la même classe, avec les élèves de la section football déjà existante.
- ✓ Respect des différences : le respect des autres est une loi universelle, très importante également dans le domaine sportif. L'identification et le respect des autres est fondamental dans notre démarche d'apprentissage.
- ✓ Utilisation des différences : Les « autres » quel que soit leur fonction dans l'établissement ont également beaucoup de chose « à m'apprendre ». Être à l'écoute et pouvoir comprendre ce que l'on m'explique est essentiel.

✚ Contribuer à l'Éducation à la Santé

La pratique du Football en section sportive doit constituer un apport pour les élèves dans l'éducation à la santé notamment sur les différents pôles reconnus par l'Organisation Mondiale de la Santé :

- ✓ **Une meilleure santé physique** par une amélioration de la condition physique, une alimentation maîtrisée, un suivi médical régulier en évitant les traumatismes (surcharge d'entraînement, problèmes articulaires, musculaire...).
- ✓ **Une meilleure santé mentale** par un apport dans l'estime de soi via l'acquisition de compétences, des prises de responsabilité, une bonne gestion du stress mais aussi par une reconnaissance d'un cadre de fonctionnement collectif solide et reconnu.
- ✓ **Une meilleure santé sociale** par un meilleur sentiment d'appartenance, par l'obtention de rôles à tenir, par la construction d'une bonne image de soi.

D'autre part, une évaluation et un suivi médical devront être tenus à jour par le biais des ressources sanitaires (Infirmière et médecin scolaire).



Tournoi futsal dans le cadre de l'association sportive – Année 2022/2023

LES OBJECTIFS

+ Objectifs généraux :

Les objectifs de la section sportive football s'appuient sur les axes du projet d'établissement, notamment :

- ✓ Former un citoyen cultivé, lucide, autonome, responsable et éduqué physiquement et socialement,
- ✓ Contribuer à l'épanouissement des élèves, à favoriser la réussite et à valoriser les compétences et aptitudes du jeune sur le plan sportif et scolaire,
- ✓ Contribuer à l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

+ Objectifs sportifs :

Les objectifs sportifs sont en lien avec le projet pédagogique de l'Éducation Physique et Sportive :

- ✓ Développer et mobiliser les ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité,
- ✓ Eduquer à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale,
- ✓ Accéder au patrimoine de la culture physique et sportive.



Une section sportive mixte où les filles ont toute leur place !

✚ Objectifs contribuant à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

La section sportive football contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture avec l'évaluation des compétences ci-dessous :

Domaines	Compétences	Critères d'évaluation
Domaine 1 Langage pour penser et communiquer	Langue française à l'oral et à l'écrit	<p>« Ecouter et prendre en compte ses interlocuteurs »</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de situations travail sur les différents modes de communications orales. Organisation projet collectif - Gestion des émotions. Ecoute, partage, prise de position
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages du corps	<p>« S'exprimer par des activités physiques sportives ou artistiques impliquant le corps »</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre d'un jeu, travail sur une situation globale puis faire verbaliser les élèves afin qu'ils trouvent la solution.
Domaine 2 Les méthodes et les outils pour apprendre	Mobiliser des outils numériques pour apprendre, échanger et communiquer	<ul style="list-style-type: none"> Travail par le biais de l'Environnement Numérique du Travail. Les élèves créent un article et le proposent à la validation. Clip Vidéo de la section sportive. Interview forum des métiers qui bougent.
	Coopérer et organiser des projets	<p>Organisation de tournois</p> <p>Participation à l'organisation d'une journée sur un thème fort (ex: le handicap, l'alimentation...)</p>
Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen	Assumer des rôles et des responsabilités et prendre des initiatives	<p>Gestion des rencontres (feuille de match)</p> <p>Formation des jeunes officiels</p>
	Sens de l'engagement et coopération	Participation à l'organisation d'une journée sur un thème fort (le handicap)
		Participer aux Portes Ouvertes du collège
		S'inscrire dans un projet collectif et tout faire pour le mener à bien.
		Participation et engagement aux journées de l'Association Sportive (rencontres, séjours d'intégration,...)

L'ORGANISATION

Scolaire

- ✓ Les élèves sont répartis sur une classe par niveau (6ème, 5ème, 4ème et 3ème).
- ✓ Les élèves de la section sportive appartenant à ces classes suivent tous les enseignements inscrits à l'emploi du temps sans dérogation de lieu ni de durée.

Sportive

- ✓ L'activité s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive
- ✓ Le collège s'engage d'une part à programmer deux séquences de football de 2 heures pour les élèves de 6ème et 5ème et une séquence de 2 heures pour les élèves de 4ème et 3ème sur la grille d'emploi du temps. D'autre part, le collège se doit de répartir de manière équilibrée sur la semaine l'enseignement de l'E.P.S. et la pratique du Football (Cf. rubrique les Horaires)
- ✓ L'éducateur travaille en étroite collaboration avec le référent de la section sportive du collège afin de préserver l'intégrité physique et affectif de chaque élève. A minima, une réunion par semestre est organisée.

Les horaires

LÉGENDE : **COURS D'EPS : EPS**

ASSOCIATION SPORTIVE : AS

SECTION SPORTIVE : SS

Groupe de 6^{ème}/5^{ème}

Heures	M1	M2	M3	M4	So	S1	S2	S3
Jours								
LUNDI	EPS							
MARDI				SS				
MERCREDI						AS		
JEUDI			EPS					
VENDREDI							SS	

Groupe de 4^{ème}/3^{ème}

Heures	M1	M2	M3	M4	So	S1	S2	S3
Jours								
LUNDI			EPS					
MARDI							SS	
MERCREDI						AS		
JEUDI								
VENDREDI			EPS					

L'ENCADREMENT

Chaque chef d'établissement désigne un référent chargé du suivi scolaire des élèves, de l'évaluation du fonctionnement de la structure et des contenus d'enseignement proposés pour leur collège respectif, en relation avec l'éducateur mis à disposition par le District de Football des Côtes d'Armor.

L'entraînement est assuré par un éducateur qui doit être titulaire d'un brevet ou d'un diplôme d'état mais aussi être en possession d'une carte professionnelle en cours de validité. Le nom et qualification de cet éducateur sont précisés aux chefs d'établissement des deux collèges avant chaque rentrée scolaire.

LE RECRUTEMENT DES ELEVES

Le recrutement des élèves constitue un élément très important de la réussite et la pérennisation de cette section.

Dans le cadre de la convention, l'effectif total de la section ne peut dépasser 48 élèves. Pour chaque collège, 6 élèves sont retenus sur chaque niveau de scolarité de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Deux groupes sont constitués réunissant les élèves des deux collèges : un groupe de 6^{ème}/5^{ème} et un groupe de 4^{ème}/3^{ème}. Il convient que chaque groupe n'excède donc pas 24 élèves.

L'équipe-projet (composé des deux chefs d'établissement, des référents et de l'éducateur) définit des modalités de recrutement

D'emblée, il est à noter que même si cela est recommandé, l'adhésion à un club affilié au District de Football des Côtes d'Armor n'est pas obligatoire pour l'entrée en section sportive.



Élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège Chateaubriand de Plancoët – Année 2022/2023

Ainsi, l'équipe projet se réunit chaque année pour définir un calendrier précisant les étapes concernant le recrutement des élèves comme ci-dessous :

Étapes	Dates	Caractéristiques
Réunion de coordination de l'équipe projet	Janvier 2023	Établit le calendrier et les modalités de recrutement des élèves
Portes Ouvertes du collège	Le 4 Février 2023	Présentation de la section par l'éducateur diplômé et le professeur référent
Diffusion des dossiers de candidatures	Début Mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transmis aux écoles du secteur par mail ✓ A retirer au secrétariat du collège ✓ Disponible sur le site du collège ✓ Par envoi mail ou voie postale sur demande
Retour des dossiers de candidatures	Lundi 20 Mars 2023	A retourner au secrétariat du collège
Tests de recrutement	Mercredi 29 Mars 2023	<p>Les élèves ayant renvoyés leur dossier passent les tests sur une demi-journée :</p> <p>9h : accueil des candidats</p> <p>9h30-10h30 : Tests athlétiques et techniques</p> <p>10h30-12h : Formes jouées (réduites et totales)</p> <p>12h : Collation et liaison parents.</p>
Commission d'admission	Avril 2023	<p>L'équipe projet de la section se réunit pour étudier les dossiers sur les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Résultats Scolaires, ✓ Attitude face au travail, ✓ Relations avec ses pairs, ✓ Résultats aux tests techniques.
Résultats d'admission	Avant les vacances de Printemps	Les résultats seront adressés aux parents de tous les élèves candidats qu'ils soient admis ou non.
Inscription au collège	Juin 2023	L'élève retourne le dossier d'inscription ou de réinscription lors d'une journée d'accueil dédiée.

1. Les critères de sélection

Le projet est organisé autour de trois axes : Scolaire – Educatif – Sportif. De ce fait, le recrutement des élèves tient compte de ses trois aspects :

+ Scolaires

Ces critères sont étudiés lors de **la commission scolaire** réunissant :

- ✓ Chef d'Etablissement
- ✓ Référent du collège de la section
- ✓ Educateur diplômé du district de football des Côtes d'Armor

Cette commission a pour but d'étudier les dossiers scolaires en prenant notamment en compte les points suivants :

- ✓ Résultats Scolaires,
- ✓ Attitude face au travail,
- ✓ Relations avec ses pairs.

Pour les futurs élèves de 6^{ème}, les bilans scolaires de l'école primaire sont demandés.

+ Sportifs

Ces critères sont étudiés lors de **la commission sportive** réunie à l'issue de la journée des tests sportifs, athlétiques et de jeu. Cette commission réunit :

- ✓ Référent du collège de la section
- ✓ Educateur diplômé du district de football des Côtes d'Armor

Les tests sont construits conformément aux exigences fédérales. Cette commission a pour but d'étudier les compétences sportives et éducatives en prenant en compte les points suivants :

- ✓ Les résultats aux tests Athlétiques
- ✓ Les résultats aux tests Techniques
- ✓ Les compétences lors des formes jouées
- ✓ Le comportement sur et en dehors du terrain.



2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera disponible sur plusieurs formes :

- ✓ A retirer au secrétariat du collège
- ✓ Transmis aux écoles du secteur par mail
- ✓ Par envoi mail ou voie postale sur demande

3. Les Résultats

A l'issue des commissions scolaires et sportives (en mars ou avril de l'année scolaire en cours), la liste des élèves retenus en section sportive pour l'année scolaire n+1 est communiquée et un courrier est adressé à chaque candidat, admis ou non. Un candidat non admis est sur liste supplémentaire et un rang lui sera attribué.

LES MOYENS

1. Les installations sportives

Les installations nécessaires aux entraînements et aux éventuelles rencontres sportives, sont conformes aux normes de sécurité en vigueur et mises à disposition par les municipalités de Plancoët et de Créhen.

A noter que le fonctionnement de la section ne doit pas avoir pour conséquence d'amputer le temps de mise à disposition des installations nécessaires à la pratique de l'EPS dans l'établissement.

2. Le déplacement des élèves

Le transport des élèves des collèges aux terrains d'entraînement est assuré en mini-bus, mis à disposition à titre gratuit pour les deux collèges par les mairies de Plancoët et de Pluduno. Les mini-bus sont conduits par l'éducateur en charge de la section et par des bénévoles du District de Football des Côtes d'Armor.

3. Le financement de la section sportive

L'appartenance à cette section n'engage pas de frais supplémentaires pour les élèves concernés. Néanmoins, chaque élève doit se munir de son équipement lui permettant la pratique du football.

Le District de football des Côtes d'Armor s'engage à trouver les concours financiers nécessaires au bon fonctionnement de la section sportive (rémunération de l'éducateur diplômé, acquisition et renouvellement de matériels, ...). A ce titre, il assure la comptabilité de la section en liaison avec les chefs d'établissement et l'éducateur responsable de la section.

L'EVALUATION DES ELEVES

Cette évaluation est de la responsabilité de l'éducateur diplômé mis à disposition par le District des Côtes d'Armor, en lien avec le référent de chaque collège.

De ce fait, l'éducateur est un membre à part entière, de l'équipe pédagogique et éducative des deux collèges. A ce titre, il s'engage notamment :

- A assurer le suivi et le contrôle de l'entraînement sous la responsabilité du conseiller technique Départemental ;

- A évaluer les élèves en conformité avec le projet pédagogique et éducatif de la section. Plus globalement, cette évaluation s'inscrit dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture que chaque élève doit maîtriser en fin de 3^{ème} ;
- En s'appuyant sur le référent de chaque collège, à saisir les appréciations sur les bulletins des élèves de la section ;
- A entretenir des contacts réguliers avec le référent mais également avec les équipes pédagogiques et éducatives de chaque collège. A cet effet, il peut participer aux conseils de classes ou aux réunions parents-professeurs proposés ;
- A participer, dans la mesure du possible, à tous les événements ou actions valorisant cette section sportive au sein des deux collèges (Portes Ouvertes, compétitions dans le cadre de l'UNSS ou l'UGSEL, ...).

L'EVALUATION DE LA SECTION SPORTIVE

Sous la responsabilité des chefs d'établissement des deux collèges, l'évaluation du fonctionnement de la section sportive scolaire et des résultats des élèves est une obligation pour la reconduction de la section sportive. Le dossier de suivi et d'évaluation de la section est actualisé chaque année. Il en va de même du projet pédagogique qui est évalué par l'équipe-projet de chaque établissement, dans le cadre d'un bilan annuel transmis au conseil d'administration pour information.

